ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Vendredi 22 juin 1900 (3 Messidor An 108 de la République). 173e jour de l'année, 2e jour de l'été, 2.e jour de la lune.
Lever du soleil à 3 h. 58 ; coucher à 8 h. 05.
Lever de la lune à minuit 31 ; coucher à 3 h. 19 soir.
BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 21 juin :
Baromètre à 2 heures du soir : 760 m m. (variable).
Baisse depuis la veille : 3 m m.
Thermomètre à 6 heures du matin : 12° au-dessus ; à 2 heures de l'après-midi : 21° au-dessus.
Etat du ciel : Nuageux.
Direction et force du vent : Ouest, modéré.
Pluie tombée depuis 24 heures : 2 m m. 9.
Temps probable pour vendredi : Incertain.

Lire à la 2e page :

Grave accident à Roubaix : un enfant écrasé.

Une grave affaire de vol à Roubaix.

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette Société ouvrière s'explique ainsi : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

LA MALICE DE BOBÊCHE

M. Robichez est vraiment un malin de l'espèce féroce. C'est effrayant comme ce garçon se révèle à nos yeux, chaque jour, l'une force colossale : on en reste baba.

Dans le *Journal*, soi-disant catholique et honnête *de Roubaix*, paru hier, il joue avec la vérité comme un Assomptionniste avec le fisc.

Nous détachons de son articulet le passage suivant :

« Ces incidents, le rédacteur en chef du journal radical (M. Georges Robert), les connait par les récits, plus que fantaisistes, de son correspondant roubaisien et du « Réveil-Egalité ». **Il a lu, sans doute, aussi, les comptes-rendus plus véridiques parus,** en même temps, dans l'« Echo du Nord », la « Croix du Nord », la « Dépêche » et le Journal de Roubaix », mais il préfère, la chose est visible, s'en rapporter uniquement aux renseignements fournis par ses amis.

» Aussi peu sérieusement documenté, notre confrère devait nécessairement émettre des réflexions fausses, des appréciations sans valeur. »

Gros malin, va !

Comme si on ne savait pas que les comptes-rendus de la *Croix* et de l'*Echo* sont faits par la rédaction de la *Croix* et ceux de la *Dépêche* et du *Journal de Roubaix* par cette dernière feuille.

Il n'y a donc, en résumé, que deux réels, ceux de la *Croix* et du *Journal de Roubaix* : on sait si ces deux feuilles sont de même.

Il faut tout le culot du délicieux et ineffable bobêche, pour oser avancer avec autant de sérénité de pareils boniments.

Robichez, doux ami, vous feriez la pige à un dentiste américain : il faut soigner ça.

G. L.

Vente d'immeubles. — Conformément à un arrêté de M. le Préfet du département du Nord, en date du .. juin 1900, une enquête est ouverte sur le projet de vente, par le Conseil presbytéral de Roubaix et le Consistoire de l'Eglise réformée de France, de Lille, de divers immeubles servant à usage d'écoles et situés rue du Général-Chanzy.

Le projet avec les pièces à l'appui sera déposé à la mairie pendant huit jours, du 26 juin courant au 4 juillet prochain inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de neuf heures à midi et de deux à cinq heures du soir.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur, désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la mairie le 5 du dit juillet, de trois à quatre heures de l'après-midi, les observations qui pourraient être faites sur le dit projet.

Succès scolaire (*à l'Institut Sévigné*). — L'Institut Sévigné présentait cette année au brevet élémentaire quinze élèves ; toutes ont été reçues.

Voici les noms des jeunes triomphatrices : Mlles Albina Bernard, Marguerite Canonne, Rachel Castel, Virginie Degand, Angèle Depreteperre, Alice Petille, Marthe Joly, Lucienne Miens, Marie Ambroeck, Louise Riffret, Claire Roche, Jeanne Rollin, Berthe Schmidt, Antoinette Vercruysse, Yvonne Weerts.

Voilà certes un magnifique succès qui fait honneur à l'enseignement laïque, ainsi qu'à Mlle Couteaux, la regrettée directrice et à ses distinguées collaboratrices.

Nécrologie. — Le sous-inspecteur de police, M. Lepan, vient de perdre son fils Louis, âgé de 1 ans, décédé hier à 11 heures du matin, en son domicile, .., rue de Lannoy, à la suite d'une longue et cruelle maladie.

Vol de bicyclette. — Un vol de bicyclette a été commis mercredi soir, vers 9 h. 1/2, rue Philippe-de-Girard, au préjudice de M. Arthur Delattre, demeurant .., rue Nain.

Un malfaiteur, volé la bicyclette de M. Delattre à la porte de l'épicerie-buvette (estaminet) s'est offert la machine à bon marché et a pris la fuite.

Plainte a été déposée à la police.

Racoleuse incorrigible. — La tenace Clémence Bondue, âgée de 31 ans, une incorrigible racoleuse a été mise en état d'arrestation mercredi vers minuit et demi, pour avoir exercé sa profession illicite rue Blanche-Maille.

Cette récidiviste enragée a été écrouée au poste.

Vol de porte-monnaie. — Mme veuve Lepoutre, née Marie Delattre, demeurant boulevard de Cambrai, cour Selosse, 1, a été victime hier matin, sur le marché de la Grande Place, d'un vol de porte-monnaie contenant une certaine somme.

Plainte a été déposée à la police.

Les rentes des travailleurs. — Le 19 juin, un accident est survenu chez Motte et Meillassoux frères, rue du Coq Français.

Le nommé Toussaint Louis, alimenteur, demeurant au Blanc-Seau, s'est blessé à la cheville du pied droit en tombant.

Le docteur Godefroy a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu à la filature Paul Le Blan, rue des Soies.

Le nommé Simon Samuel, mécanicien, demeurant à Croix, en tombant de son établi, s'est fait une plaie de la jambe droite.

Le docteur Druesne a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Le 20 juin, un accident est survenu chez Hernynck frères, filateurs, rue du Nouveau-Monde.

La nommée Bétry Philomène, soigneuse, âgée de 25 ans, demeurant rue Olivier-de-Serres, 27, a eu le médius droit contusionné au peigne d'un bobinoir.

Le docteur Dispa a déclaré 15 à 20 jours d'incapacité de travail.

— Le 20 juin, un accident est survenu chez Etienne Motte et Cie, rue d'Alger, 2.

Le nommé Desmullier Xavier, batteur, âgé de .. ans, demeurant à Hem, s'est fait enlever le pouce gauche en le mettant par mégarde dans un trou de grillage d'une turbine.

Le docteur Bomard a déclaré 40 jours d'incapacité de travail.

— Le 19 juin, dans le même établissement, le nommé Dhalluin Jean-Louis, tisserand, âgé de 39 ans, demeurant à Roncq, a eu l'index droit écrasé par un rouleau de tissage.

Le docteur Ballenghien a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

Mouvement syndical. — La chambre syndicale des ouvriers emballeurs, camionneurs, manutentionneurs, invite tous les ouvriers de la corporation à se rendre vendredi 22 courant, à 8 h. 1/2, pour leur rendre compte de l'entrevue des patrons avec une délégation du syndicat. Suppression définitive du travail du dimanche.

Chronique colombophile. — Vendredi 22 juin, inscription des pigeons participant au concours de Tours, organisé par l'Union fédérale et la Fédération roubaisienne réunies.

200 francs de prix d'honneur en espèces.

Mise 2 francs par pigeons.

Bureau chez M. Josserand, rue du Fresnoy derrière la gare.

Les Amateurs sont priés d'arriver tôt à l'inscription afin d'éviter tout retard dans l'expédition.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Hippodrome. — MICHEL STROGOFF. — La tournée Romain viendra donner à l'Hippodrome, quatre représentations de MICHEL STROGOFF, la pièce plusieurs fois centenaire de d'Ennery et Jules Verne. La première représentation aura lieu ce soir vendredi 22 juin à 8 heures.

PARTI OUVRIER
Section roubaisienne

RÉUNION PUBLIQUE

Dimanche prochain 24 juin, à 4 heures de l'après-midi, salle du Théâtre Gouteur, rue Archimède, grande réunion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen Gustave DELORY, maire de Lille, avec le concours des citoyens Emile MOREAU, ancien député ; ROUSSEL, maire d'Ivry-sur-Seine ; MILLET, maire de Romilly et ROLAND, membre du Conseil National du Parti Ouvrier.

Ordre du jour : La politique générale.

Avis important. — Le Comité exécutif invite les camarades du Parti à être présents dimanche matin à 11 h. 1/2, au local « La Paix », pour se rendre en cortège à la gare recevoir les orateurs.

COOPÉRATIVE OUVRIÈRE « LA PAIX ». AVIS IMPORTANT. — Le Conseil d'Administration de la Coopérative, informe les coopérateurs, que la salle des fêtes devant être libre pour midi, l'assemblée générale de dimanche prochain commencera à 1 h. très précises.

PUNCH DU 24 JUIN. — Les camarades du Parti sont informés que des cartes d'entrée pour le punch sont à leur disposition, au bureau du Comité exécutif, à la Paix. Prix : 0,25.

4e SECTION. — Réunion samedi, à huit heures 1/2 du soir, au local habituel. — Très urgent.

1e SECTION. — Réunion samedi, à huit heures 1/2 du soir, estaminet du Tonneau-Rouge, rue de l'Ommelet. — Causerie par un camarade.

11e, 12e et 13e SECTIONS. — Réunion de la Commission des 3 sections lundi, à .. heures et demie du soir, à la Paix.

Très important.

CONFÉRENCE SUR « LA TUBERCULOSE ». — Le Comité Exécutif invite instamment les membres du Parti à assister à la conférence que fera le Dr DUPRÉ, lundi soir, à 8 h. 1/2, à la Coopérative « La Paix ». Ordre du jour : La tuberculose.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX
du 21 Juin 1900

NAISSANCES. — Emile Leveugle, boul. de la République, 18. — Georgette Beulis, place de la Nation, 20. — Angèle Forest, rue de l'Abattoir, 21. — Raymond Fraignas, rue Dammartin, 5.. — Arthur Bruge, rue Galvani, 1. — Jules Vanhuysse, rue de la Conférence, .. Deboosère, 1. — Théodore Delbeke, rue Archimède, 136.

DÉCÈS. — Eugénie Dewesse, 6. ans, rue du Nord, 24. — Julienne Goethals, 1 mois, rue Desaix, 52. — Hubert Sarey, 45 ans, rue Blanchemaille. — Angèle Burlin, 19 mois, rue du Fort. — Gouthier. — Louis Lepan, 1. ans, rue de Lannoy, 306. — Marthe Costenoble, 1. ans, rue Ma Campagne, 8.

Ce qu'on boit par les chaleurs

Le *Courrier français* vient de publier une très curieuse statistique d'où il ressort après une visite faite dans chacun des 289 (chiffre officiel) cafés, restaurants et brasseries de l'Exposition, et dans les 204 kiosques où le débit des boissons est autorisé, que la bière et le « Dubonnet » sont, après le vin, les boissons les plus demandées. L'absinthe ne vient qu'en cinq ou sixième ligne, après diverses liqueurs.

TOURCOING

A l'Hôtel-de-Ville. — La commission des eaux s'est réunie hier à cinq heures de l'après-midi à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Salembien, adjoint.

La commission s'est occupée de questions diverses, et de l'emprunt complémentaire des eaux potables.

A 6 heures, la commission de la caisse des écoles s'est réunie sous la présidence de M. Flament, adjoint. La commission a étudié l'envoi des enfants des écoles à la mer.

Cimetière du Pont de Neuville. — **Avis.** — Un employé de la mairie se tiendra désormais au cimetière du Pont de Neuville tous les jours de 8 heures du matin à midi pour fournir tous renseignements utiles au public.

On pourra se renseigner également au bureau du chef du secrétariat de la mairie, de 8 heures 1/2 du matin à midi et de 2 heures à 5 heures du soir.

Démissions à l'Union commerciale. — Nous apprenons qu'à la suite de la polémique engagée par l'Union commerciale contre la Municipalité, plusieurs conseillers municipaux ont envoyé leur démission de membres de l'Union.

Une question à étudier. — Ne serait-il pas possible, de créer à Tourcoing comme cela existe dans certaines villes, une brigade d'agents de la sûreté en bicyclette, qui seraient chargés de surveiller notre ville pendant la nuit.

Certains quartiers sont totalement dépourvus de surveillance, et deviennent dangereux à partir de dix heures du soir.

Nous citerons particulièrement la rue de Roubaix et le boulevard Gambetta, où il existe encore des rues non éclairées, qui peuvent servir d'embuscades aux rôdeurs de nuit.

Adjudication. — Hier a eu lieu à trois heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Léon Salembien, adjoint, assisté de MM. Alexandre Duvillier, Ernest Saison, conseillers municipaux, et de M. Bulté, receveur municipal, l'adjudication de la fourniture des imprimés nécessaires aux divers services municipaux, pendant les années 1900, 1901 et 1902.

Cette adjudication comprenait trois lots.

1er lot. — Condition publique, évaluation de la fourniture annuelle 4,400 francs. Cautionnement 250 francs.

Ont soumissionné : M. Dervaux Félix, imprimeur, 46 fr. 50 0/0. Frère Glorieux, imprimeur, 22 fr. 50 0/0. Dujardin Léon, imprimeur, 45 fr. 50 0/0.

2e lot. — Bureau des écoles, académies de dessin et de musique, évaluation de la fourniture annuelle : 2500 francs, cautionnement 250 francs.

Ont soumissionné : Félix Dervaux, 11,50 0/0 ; Léon Dujardin, 45,50 0/0.

3e lot. — Autres services municipaux évaluation 5.000 francs : cautionnement 400 fr.

Soumissionnaire : M. Dujardin Léon 32 fr.

M. Dujardin Léon, imprimeur à Tourcoing est déclaré adjudicataire des trois lots.

Mort subite. — Un employé de commerce, Masselier Philippe, âgé de 64 ans, se trouvait hier, vers 9 heures du matin, chez M. Heulst Félix, cabaretier, et marchand de vieux métaux, rue de Roubaix, quand soudain il s'affaissa.

On lui prodigua aussitôt des soins, et le docteur Beulque fut appelé.

Le praticien ne put que constater le décès, dû à une congestion cérébrale.

Le corps de Masselier a été reconduit à son domicile rue de la Baille, 16, sur une voiture d'ambulance.

Les rentes des travailleurs. — Un accident est survenu le 20 juin, à 5 heures du soir, chez M. Alphonse Pollet, fabricant, rue de Bradfort.

Le nommé Vandenbogaere Emile 19 ans, tisserand, demeurant à Berkem, en soulevant une pièce de tissu, s'est contusionné l'épaule droite.

Le docteur Decherf a déclaré une incapacité de travail de 8 jours.

— Chez Gustave Brulé, filateur de laines, rue du Collecteur, le nommé Jonglet Albert, âgé de 32 ans, fileur, demeurant rue du Beau Laurier, a heurté le pied droit contre le bâti d'un métier.

Le docteur Desreumaux a prescrit 8 jours de repos.

— Chez Bayart Parent frères, fabricants, rue Fin de la Guerre, le nommé Vandenbulcke Henri, âgé de 14 ans, aide tisserand, demeurant rue du Général Sonham, 54, a reçu un coup de fuseau vide à l'œil droit.

Le docteur Bernard a déclaré huit jours d'incapacité de travail.

ETAT CIVIL DE TOURCOING
du 21 Juin 1900

NAISSANCES. — Dujardin Alice, rue Nationale, 122. — Balcaen Henri, rue de Gand, 392. — Dupret Marguerite, rue de l'Amidonnerie, 52. — Chantry Eugénie, rue d'Armentières, 2.

DÉCÈS. — Wastyn Marie, 19 ans, rue Auber, 152. — Hennebot Fidèle, 72 ans, rue du Labyrinthe. — Demey Paul, 1 an, rue du Brun-Pain, 140. — Messelier Louis, 64 ans, rue de la Baille, 16.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Aux électeurs du Créchet. — Hier jeudi eu lieu à la mairie la réunion de la commission des finances et votre mandataire M. Lenard ne s'y est pas trouvé.

La veille, un autre de vos élus, M. Deleu a fait faux-bond à la commission des écoles.

Vous pouvez voir par là comment vous êtes représentés.

On sait bien que les sept conseillers de l'U. S. et P. viendront chanter l'antienne qu'ils sont tout dévoués à la chose publique à partir de 8 heures 1/2 du soir. Ces Messieurs ont l'air de faire supposer qu'eux seuls sont des travailleurs ; cependant, il n'y a pas que nous sachions, parmi nos amis du conseil, des employés de bureau qui n'auraient qu'un mot à dire à leurs patrons pour avoir une permission de deux heures.

Nos amis du Conseil n'hésitent pas, quand besoin est, de sacrifier leur temps au service de la commune ; on ne voit pas très bien, par exemple, la Commission des travaux, ou celle des eaux, ou celle des logements insalubres, ou celle de la voirie, aller s'occuper sur place, à .. h. 1/2 du soir, des spécialités qui rentrent dans leurs attributions !

Il serait beau voir siéger la Commission scolaire appeler à sa barre les enfants fautifs jusque onze heures du soir !

Non, ce n'est pas cela. Ces messieurs n'ont vu dans le mandat municipal que le côté glorifié, sans se rendre compte qu'il y avait bien des côtés épineux.

Electeurs du Créchet, vous avez des représentants animés du dévouement le plus pur. Tout le monde va vous les envier.

Vagabondage. — Un jeune homme de 1. ans a été arrêté pour ce délit, c'est le nommé Julien D..., né à Roubaix, ayant demeuré au Blanc-Seau, à Tourcoing.

Confiance mal placée. — Mme François Marie, 26 ans, femme Gustave Lorthois, .., rue Baudin, a confié un pardessus en drap noir et une toile de sommier, le tout valant 31 francs, à son frère Henri, qui habite rue de l'Alouette, à Roubaix, et qui depuis n'a plus reparu.

Il a en outre enlevé une boîte appartenant à sa belle-sœur, et contenant 30 fr.

On recherche ce peu délicat parent.

Colombophilie. — Dimanche prochain 24 juin, le concours de l'Union Colombophile de Croix sur Saint-Just, donné chez Amand Lecomte, cabaretier, rue Mirabeau, à Croix. 10 francs de prix d'honneur.

Inscription et mise en paniers la veille de 4 heures à 7 heures 1/2.

TOUFFLERS. — **Une arrestation.** — Les préposés Flot et Lacoche ont arrêté près de l'hôtel du « Séhn » une servante qui était porteuse d'un gâteau de quatre livres, de cinq livres de jambon et d'un kilogr. de beurre, le tout de contrebande. Ces denrées sont confisquées et remises entre les membres du Bureau de bienfaisance pour être délivrées à une bonne mère de famille, veuve avec cinq enfants.

FLERS. — **Hameau du Breucq.** — A l'occasion de la ducasse qui aura lieu le 1er juillet, la fanfare du Breucq et les commerçants organisent une promenade flamande, avec le concours de huit sociétés de localités environnantes, au bénéfice des pauvres.

Après la promenade, concert et grand bal sur la place aux Oignons.

Les habitants sont invités à pavoiser leurs maisons.

LYS-LES-LANNOY. — **Parti Ouvrier.** — Les secrétaires adhérents à la Section de Lys sont instamment priés d'apporter au siège de la section les noms des membres faisant partie de leurs groupes.

Le groupe « La Revanche de Fourmies » se réunira aujourd'hui vendredi, à 8 heures du soir, au local habituel, chez le citoyen Cornille François.

Ordre du jour : Distribution des cartes, propositions diverses.

Le Comité Exécutif se réunira le vendredi 22 juin à 8 h. du soir, chez le citoyen Casimir Liénard.

Ordre du jour : l'apport de la commission questions de grande importance.

HEM. — **Ignoble individu.** — Mercredi, dans la journée, une fillette de 9 ans 1/2 a été entraînée dans un champ avoisinant le Dernier Sou par un individu qui lui aurait fait subir les derniers outrages.

Le père de cette fillette avertit le garde champêtre Lescouffe, et tous deux se mirent à la recherche du coupable.

Après d'actives recherches ils découvrirent un homme que l'enfant a reconnu pour être l'auteur de ce forfait. Ce serait un habitant de Roubaix demeurant rue Decrême.

La gendarmerie de Lannoy a ouvert une enquête.

Manifestation. — Dimanche dernier, une foule nombreuse s'est rendue au cimetière d'Hem, sur l'invitation du Comité cantonal du Parti Ouvrier, pour déposer une couronne sur la tombe du regretté citoyen Louis Gilman, à l'occasion de l'anniversaire de sa mort.

Devant la tombe, le citoyen Alfred Gilman a prononcé un discours qui a vivement ému l'assistance.

LA SANTÉ EST ASSURÉE

à tous ceux, hommes, femmes et enfants, qui feront un usage quotidien et régulier de l'excellent

APERITIF **BANYULS-TRILLES**

soigneusement préparé avec du **Vieux vin de BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA** et uniquement recommandé par **les Célébrités médicales.**

Dans tous les Cafés et les bonnes Maisons

Goûtez les excellents beurres de Bretagne frais tous les jours 1 fr. 15 le demi-kilo, à la Fromagerie, 207, rue Léon Gambetta 207, Lille

LE NORD

LILLE

LE DEVOIR RÉPUBLICAIN

Nous rappelons que M. Trarieux, sénateur de la Gironde, ancien ministre de la Justice, fera, samedi soir, 23 juin, à 8 heures 1/2, salle du Conservatoire, une conférence sur « Le Devoir Républicain ».

C'est la section lilloise de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen qui a organisé cette réunion.

M. Trarieux n'est point de nos amis politiques. Nous avons eu, maintes fois, l'occasion de combattre ses idées et lui-même a bataillé contre nous avec ardeur.

Nous n'en rendons pas moins hommage à son talent et à la sincérité de ses convictions républicaines.

Nous nous souvenons, d'ailleurs, que lorsque les réactionnaires enjuponnés ou éperonnés tentèrent, à propos de l'Affaire Dreyfus, de faire rétrograder la France de la Révolution, M. Trarieux fut un des premiers et des plus vaillants à lutter contre leurs entreprises.

Il fut alors notre compagnon d'armes.

Ces titres suffisent pour que nous invitions nos amis à aller entendre sa parole chaude et convaincue.

***

On peut se procurer des cartes pour la conférence :

Chez MM. Dufour, 31, rue Jeanne d'Arc, et Bécourt, 31, rue de Bouvines ;
Au *Progrès du Nord*,
Au *Réveil du Nord*,
Au *Comité Républicain*, 11, place Rihour,
A la *Maison du Peuple*.

A 11 heures, un punch sera offert à M. Trarieux, à l'annexe du Grand Hôtel, rue Faidherbe. Le montant de la souscription est de deux francs. Les dames sont priées d'y assister.

LES FÊTES DE LA MUSE

Avis aux commerçants de Fives

« Les commerçants du quartier de Fives, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu au jardin artistique, rue du Long-Pot, 72, le samedi 23 courant à 8 heures 1/2 du soir, à l'effet d'organiser une fête en l'honneur de la Muse.

Le cortège aux torches

Demain, samedi à 8 h. 1/2 du soir, la Muse ouvrière, Mlle Vanstenberg, accompagnée de ses demoiselles d'honneur, sera prise en voiture à son atelier, rue d'Anvers, et reconduite à son domicile, rue du Long-Pot, escortée par trente pompiers munis de torches. La voiture de la Muse suivra la rue Gambetta, le boulevard de la Liberté, rues Nationale, Faidherbe et de Tournai.

Une quête sera faite au profit de la Ligue contre la tuberculose.

— « La répétition qui devait avoir lieu à l'Hippodrome aujourd'hui est fixée à samedi à huit heures et demie.

NOTA. — C'est une erreur de composition qui nous avait fait annoncer que le cortège aux torches aura lieu aujourd'hui vendredi.

Les suites des dispenses. — Les jeunes soldats de la classe de 18.. et les ajournés des classes de 1.. et 1898, dispensés par le conseil de revision comme ayant un frère présent sous les drapeaux et servant en qualité d'appelé, qui désirent obtenir un sursis d'incorporation va à le jusqu'au retour de ce frère, devront en faire la demande par écrit au commandant du bureau de recrutement de leur subdivision par l'intermédiaire de la gendarmerie.

Ils devront mentionner sur cette demande leur canton et leur numéro de tirage ainsi que la classe, le canton, le numéro de tirage et le régiment du frère présent sous les drapeaux.

Les examens du brevet simple. — Aspirantes définitivement reçues : Mlles Lambin, Lamourette, Landrieux, Larminet, Lebrun, Leclercq, Ledu, Lefebvre, Leirane, Lemeire, Lemaître, Lero, Valentine, Lemaitre, Lesnes, Laote, Libert, Limousin, Lever, Monbronne, Morival Céline, Morival Marie, Muller, Nannin, Newman, Notari, Ombreux, Pagnier.

2me série. — Paille, Pennequin, Petit, Piat, Pantin, Poteau, Potier, Ras, Riverel, Rivet, Roche, Rogeau, Coin.

Lorthiois, Louis, Machelard, Mahutte, Maillard, Malras, Marc, Marchand, Marguerit, Mariage, Marin, Massy, Mercier, Merler, Meurs, Miens, Mignot, Mirland, Moineau.

Luselle, Schmidt, Séoufler, Sename Rachel, Sename Edmée, Sifert, Solmier, Thibaut, Thomas, Triplet, Vaillant, Vandevalle, Vanleke Bertha, Vanecce Blanche.

Vanvorenberghe, Vercoutre, Vercruysse, Veron, Velters, Watlier, Watel, Watrelot, Weerts, Westelynck, Wiart, William.

La session est close.

Histoire de l'Art. — Le vendredi 29 juin, à 6 heures M. François Benoit exposera au public à la Faculté des lettres une suite de photographies d'après les tableaux de Watteau, Lancret, Pater, Chardin, etc., envoyés par l'Empereur d'Allemagne à l'Exposition Universelle.

Incendie dans un magasin de peinture. — Un incendie a éclaté hier matin, vers trois chez M. Patin, entrepreneur de peinture, 1.., rue de Paris.

Le feu a pris dans un magasin à un étage situé dans une cour en face de la maison d'habitation et contigu à deux autres maisons habitées.

Un des locataires de ces maisons, M. Leignel, gardien-chef du Palais des Beaux-Arts, aperçut le premier les flammes et donna l'alarme.

M. Patin téléphona immédiatement aux pompiers de la caserne Malus, qui, cinq minutes après, arrivaient sur les lieux avec tout le matériel et suivis de près par ceux de la Housse et de la Mairie.

Le foyer de l'incendie était malheureusement alimenté par une quantité de bidons d'essence, de vernis et de couleurs renfermés dans le magasin, et les pompiers durent déployer toute leur énergie pour empêcher le feu de gagner les maisons voisines. Enfin, à cinq heures du matin, au prix de grands efforts, tout danger était conjuré.

On ignore encore la cause de l'incendie ; on suppose néanmoins que le feu a dû couver assez longtemps dans un tas de déchets.

Les dégâts s'élèvent à environ 10,000 fr.

M. Foucart, commissaire de police du 3e arrondissement, dirigeait le service d'ordre, et M. Druez, commandant des pompiers, le service de secours.

Ecole de natation. — A l'occasion des Fêtes de Lille, l'école de Natation sera fermée le dimanche 24 et le lundi 25 courant à une heure de l'après-midi.

Pluie d'acide. — M. Julien Lefebvre, 48 ans, camionneur au service de M. Lecouselle, entrepreneur, 9, rue de la Halle conduisait mercredi soir, vers 8 heures un tombereau chargé d'une bonbonne d'acide.

En passant rue Solférino il voulut se garer du car E.

Une des roues de devant heurta violemment le trottoir. Par suite de ce brusque choc, le bouchon de la bondonne sauta et l'acide, projeté en l'air, retomba en pluie sur des passants, dont les effets furent endommagés.

Deux personnes furent même légèrement brûlées aux bras et aux jambes.

Dévaliseurs de tombes. — Des malfaiteurs inconnus ont volé deux chandeliers d'une valeur de 20 francs sur la tombe de M. Malfait, au cimetière de l'Est. M. Chauvin, commissaire de police du 8e arrondissement, a ouvert une enquête.

Arrestation. — La police du 3e arrondissement a arrêté hier, le sieur Nathan Lévy, 55 ans, colporteur, 39, rue des Robleds, pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

Tous les goûts sont dans la nature ! — Hier soir, un M. Henri Allart est venu dans nos bureaux nous affirmer que depuis quarante-deux mois il avait fait soixante-quatre mille kilomètres à pied.

Nous aimons mieux croire, que d'aller voir !

Mais pourquoi ce M. Allart essaye-t-il de ressusciter le Juif-errant ?

Pour prouver la résistance de l'Homme !

Vous verrez que l'Homme ingrat ne songera même pas à lui élever une statue.

Infortuné Allart, aura couru pour le roi de Prusse, mais il pourra se consoler en disant : « J'ai couru ! »

Tous les goûts étant dans la nature, chacun apporte sa part de jouissances. Pourquoi la déambulomanie n'aurait-elle pas ses charmes ?

Essayez-en donc ! A défaut d'autres avantages, vous éviterez peut être la goutte.

SPORTS

Match international au Vélodrome lillois. Au Vélodrome lillois, qui depuis le commencement de cette saison, a marché de succès en succès, sera donnée lundi prochain, seconde journée des fêtes de Lille, une réunion qui promet de laisser, en intérêt, bien loin derrière elle, les précédentes.

Le clou de cette journée sportive sera un grand match international italo-américain-franco-russe.

Ce match mettra en présence quatre hommes de nationalités différentes, connus comme les meilleurs, les imbattables des quatre pays, dont ils représenteront les couleurs :

Jacquelin, champion de France, qui a gagné cette année les grands prix de Turin et de Nantes.

Momo, champion d'Italie, 3e du Grand-Prix de Paris 1899, est classé pour la finale du grand-prix de dimanche prochain.

Banker, champion américain, le célèbre coureur aux succès duquel les sportsmen lillois ont applaudi aux Vélodromes de Lille et de Roubaix.

Enfin, Boutilline, champion russe, le meilleur coureur de notre alliée, qui, actuellement sous les drapeaux en Russie, est appelé là-bas le pioupiou cycliste russe, et qui a obtenu du tsar l'autorisation spéciale de venir prendre part aux épreuves du Grand Prix de Paris.

Jamais on aura vu au Vélodrome lillois de match aussi sensationnel, mettant en présence quatre cracks de valeur à peu près égale.

Cette épreuve, qui se courra en quatre manches de 2,000 mètres sera encadré de courses régionales de vitesse qui réuniront les meilleurs coureurs professionnels et amateurs de la région.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES

Les obsèques de Maurice Krebs

C'est hier qu'ont eu lieu les funérailles du jeune Maurice Krebs, fils de notre ami, le citoyen Krebs, maire d'Hellemmes et conseiller d'arrondissement.

Plus de 3.000 personnes, en cette triste circonstance, ont tenu à témoigner leur sympathie au vaillant socialiste qu'est Krebs, et à sa famille.

Le cortège est parti à 5 heures 30 de la maison mortuaire, barrière de Lezennes.

En tête, marchait la fanfare municipale, suivie de la société d'Armes « L'Avenir Hellemmois » et des enfants des écoles.

Sur le cercueil, recouvert du drap rouge de la société de Libre-Pensée « Les Droits de l'Homme », de superbes bouquets avaient été déposés.

Les cordons du poêle étaient tenus par des camarades de la classe du petit Maurice. D'autres enfants, précédant le cercueil, portaient de nombreuses et magnifiques couronnes offertes par le Conseil municipal, le Parti Ouvrier, les enfants des écoles, le personnel de la mairie, des amis, etc.

Le deuil était conduit par le père éploré, ayant ses frères à ses côtés.

Après les membres de la famille, venaient le Conseil Municipal d'Hellemmes au complet et une délégation de la société de Libre-Pensée « Les Droits de l'Homme », les citoyens Delecluze, président ; Fremeaux fils, secrétaire ; Fremeaux père, etc.

Dans la foule, nous remarquons au hasard les citoyens Delory, maire de Lille, Agache, maire de Lezennes ; Fiévet, maire de Caudry ; Dodanthun, maire de Mons-en-Barœul ; Febvre, Ghesquière, Dupied, Beaurepaire, Hannotin, adjoints au maire de Lille, et la plupart des conseillers municipaux du chef-lieu ; le colonel Lever, le commandant Druez, les citoyens Lefebvre, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire de Mons-en-Barœul ; Delphin Dumortier, conseiller municipal de Lomme et plusieurs de ses collègues ; Vandaele, Ragheboom, conseillers d'arrondissement ; Montois, Badoul, conseillers municipaux de Roncq ; Philippe, conseiller municipal de la Madeleine ; une délégation du .. et le citoyen ..-Evausy, rédacteur en chef ; Lagrange, gérant de l'Imprimerie ouvrière ; Violaine, administrateur des hospices de Lille ;

Georges Devraigne, directeur de l'alimentation ; Felsenberg, directeur des Finances de la ville de Lille ; Victor Deplanck, de la commission des écoles ; les docteurs Verhaeghe et ..., Delmotte, adjoint au maire de Lezennes ; des membres de l'enseignement ; des conseillers municipaux de plusieurs communes de la région ; de nombreux délégués du Comité Fédéral du Parti ouvrier français et des sections du Nord, etc., etc.

Cet imposant cortège défile dans l'ordre le plus parfait, au milieu d'une double haie de femmes, d'enfants, d'ouvriers hellemmois, en costume du travail, qui ont tenu à quitter leurs occupations pour saluer au passage la dépouille mortelle du pauvre enfant ravi à l'affection de ses parents.

Cette manifestation est touchante et démontre la sympathie dont jouit dans sa commune le maire d'Hellemmes et sa famille.

On peut dire que toute la population hellemmoise a tenu à prendre part au deuil de notre ami.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par les citoyens Agache, adjoint au maire d'Hellemmes, au nom du Conseil municipal ; Deplanque, au nom de la section hellemmoise du Parti ouvrier ; Fremeaux, au nom de la société « Les Droits de l'Homme », et Henri Ghesquière, au nom du Comité Fédéral du Parti ouvrier de la région du Nord, du Conseil municipal de Lille et de la minorité socialiste du Conseil général.

Ces discours ont été écoutés religieusement par une foule compacte, puis, à la sortie du cimetière, une quête a été faite par les gardes d'Hellemmes au profit des pauvres de la commune.

Notons que de nombreux amis, qui n'avaient pu assister aux funérailles, notamment le citoyen Delesalle, absent de Lille, avaient envoyé leurs condoléances.

PAS-DE-CALAIS

RIXE MORTELLE A MARQUISE

Sur le territoire d'Hydrequent, petite commune des environs de Marquise, il existe une carrière de pierres, appartenant à M. Lambert. Cette carrière a été, lundi, le théâtre d'une rixe mortelle.

Parmi les ouvriers travaillant au service de ce dernier, se trouvaient notamment un tailleur de pierres, nommé Joseph Sergent, âgé de 33 ans, habitant le village de Serques, et un jeune homme de 21 ans, nommé Emile Coze, domicilié à Marquise.

Sergent était marié et père de deux enfants.

Lundi, Coze et Sergent avaient bu copieusement dès la première heure, de sorte qu'en se rendant au travail, ils se trouvaient l'un et l'autre fortement allumés.

Sous un prétexte quelconque, ils se cherchèrent dispute, et bientôt en vinrent aux mains.

Coze s'arma d'un maillet dont se servent les tailleurs de pierre, sorte de masse oblongue pesant cinq à six kilos, s'élança sur Sergent et lui en asséna un terrible coup sur le côté droit de la tête.

Le malheureux s'affaissa, pendant que le meurtrier, effrayé de son acte de sauvagerie, prenait la fuite.

L'infortuné Sergent est mort mardi soir, vers 6 h. 1/2, des suites de ses blessures.

Le meurtrier a été arrêté par la gendarmerie dans la journée de mercredi.

LA SOMME

L'AFFAIRE MYSTÉRIEUSE D'AMIENS

Victor Sarot, le héros de l'affaire de la rue Dom Bouquet, autour de laquelle la presse régionale a fait tant de bruit, a quitté hier soir la prison de Bicêtre.

Au cours d'un interrogatoire qui a eu lieu hier, Me Jumel défenseur de Sarot, avait demandé la mise en liberté provisoire de son client.

Elle a été accordée et Sarot, libre, est sorti à 4 heures.

Le représentant de commerce proteste toujours de son innocence pour les faits graves dont on l'accuse : voici la thèse qu'il soutient :

Il aimait Angèle Thieullet lorsque, il y a quelques années, elle tomba malade.

Malgré les instances de son amant, elle aurait refusé tous les soins qui lui ont été offerts et s'est abandonnée à la paresse et à l'oisiveté. Elle se négligea et tomba bientôt dans l'abrutissement le plus complet. Sarot prétend qu'il a nourri Angèle Thieullet par bonté et n'a pas parlé de sa situation par honte du scandale. Sarot n'a rien voulu dire de plus.

Angèle est toujours à l'Hôtel-Dieu. Elle sera prochainement internée à l'asile d'aliénées, car les médecins ont déclaré que son état mental était perdu.

L'affaire semble devoir se terminer ainsi, mais l'opinion publique proteste.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Une nouvelle affaire a été inscrite au rôle de la prochaine session.

Edouard-Jean-Pierre Malloy, sans profession, demeurant à Boulogne-sur-Mer : attentats à la pudeur.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE

Audience du 21 juin 1900

Tentative de meurtre rue du Palais à Lille

Nos lecteurs se souviennent de la tentative de meurtre commise le 1.. mai dernier, rue du Palais par un nommé Carolus Théodore sur la personne de sa maîtresse, la femme S. Dans un accès de jalousie, cet homme a tiré sur Mme S. un coup de revolver, sans que celle-ci, d'ailleurs, fut atteinte.

Le tribunal l'a condamné à 8 mois de prison.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE ROUBAIX

Audience du 21 juin 1900

L'audience est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Petit, juge de paix.

M. Gressier, 27, rue Richelieu et M. Gobinet, 2., même rue, ont tous deux porté plainte l'un contre l'autre.

Gressier se plaint de ce que son voisin joue de la grosse caisse et du cor de chasse, à des heures indues.

Gobinet, lui se plaint de ce que tous les soirs après dix heures, Gressier empêche ses voisins de dormir et leur casse la tête avec ses airs de piano, il dit, pour sa défense, que c'est à cause de cela, qu'à son tour il a voulu se venger en faisant de la musique avec des instruments bruyants. Cette affaire d'un comique achevé désopile la salle.

M. Petit leur conseille à tous deux de retirer leur plainte, et surtout à Gobinet qu'il sera forcé de condamner en vertu d'un arrêt de la Cour de cassation. L'affaire est renvoyée à quinzaine. Et on dit que la musique adoucit les mœurs.

— Carette Gustave, cabaret ouvert après l'heure, 1 fr. d'amende.

Sont condamnés pour ivresse : Boxtal Dominique. — Bague Jules. — Mullie Bernard. — Blondel Hugue. Carpeau Etienne. — Faune Gustave. — Gasset Emile. — Jérôme Jean. — Stévane Dorothée. — Sauvage Alexandre, chacun à 1 fr. d'amende.

— Pour ivresse en récidive, Carpeau Alfred est condamné à 5 fr. d'amende et un jour de prison, Duthoit Alphonse à 2 francs d'amende.

— Une scène de tapage, ayant lieu dans l'estaminet Duquesnoy, à Wattrelos, M. le Commissaire de police dut s'y rendre pour rétablir l'ordre ; il fut injurié par les prévenus qui comparaissent aujourd'hui.

M. Petit après leur avoir adressé une sévère admonestation, les condamne : Duquesnoy, le cabaretier, à 1 francs d'amende, Duthilleul Henri, Pételon Henri, Lergot Carles, Lézin Louis, Caret Louis, Welcome Alfred, Prisse, Seez Arthur, Brunin Victor, Delelens, Dosard, chacun à onze francs ; Lavergue Irma, Calewaert Céline, et Delcambre Alfred, à un franc d'amende.

Marie Montaigne est condamnée pour insultes sur la voie publique, à un franc d'amende.

— Sont condamnés pour violences légères, Gaudry Isidore à .. jours de travail. — Gaillant Henri, à 2 jours de travail.

— Lumoulin, pour défaut de plaque d'identité à sa voiture, 1 fr. d'amende.

L'audience est levée à dix heures et demie.

Il n'y aura pas d'audience de simple police jeudi prochain.

M. Claustre, juge de paix du canton Sud, présidera les audiences du prochain trimestre.

AU PETIT BAZAR

42, rue de la Gare

ROUBAIX

Articles de Paris, Jeux, Jouets

FANTAISIES

Articles pour Femmes de menage

COUTELLERIE

ENTRÉE LIBRE

Chemins de fer du Sud de l'Autriche (Lombards). — Cette Société procède à l'émission de 100,000 obligations 4 0/0 de 500 francs, remboursables au pair et rapportant 20 francs net. Le prix d'émission est fixé à 450 francs, payables : 50 francs en souscrivant ; 150 francs le 7 juillet prochain ; 100 fr. le 6 août et 150 francs le .. septembre.

La souscription sera ouverte le 25 juin, et close le même jour, à Paris, chez MM. de Rothschild frères, 23, rue Laffitte. (Fm Dép. n° 4080.)

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHÉS DE PARIS

Bourse commerciale du 21 juin

ALCOOLS	21	20	AVOINES	21	20	FARINES	21	20
Cour.	34 50	35 00	Cour.	17 50	17 25	Cour.	28 1.	27 85
Proch.	34 75	34 75	Proch.	17 50	17 50	Proch.	28 25	28 00
J.-A.	34 75	35 75	J.-A.	17 30	17 30	J.-A.	23 00	23 00
4 der	34 75	35 00	4 der.	16 40	16 30	4 der	23 35	23 85
			4 nov.	00 00	00 00	4 nov.	00 00	00 00
BLÉS			LIN			Corbeil	39 50	
Cour.	20 30	20 05	Cour.	78 25	77 00	SUCRES		
Proch.	21 25	21 00	Proch.	77 00	75 00	Cour.	33 00	32 75
J.-A.	20 35	20 95	J.-A.	77 00	75 00	Proch.	33 00	32 75
4 nov.	00 00	00 00	4 der	70 75	70 25	J.-A.	33 00	32 75
SEIGLES			COLZA			4 oct.	28 37	2. 37
Cour.	15 00	15 00	Cour.	64 50	65 50	4 oct.	00 00	00 00
Proch.	15 00	15 00	Proch.	65 75	65 50	Roux	31 ..	32 25
J.-A.	15 00	15 00	J.-A.	65 75	65 50	Raf.	104 50	1.5 00
4 der	15 00	14 75	4 der.	64 50	64 00	Circ.	0.000	
4 nov.	00 00	00 00						

Le Gérant, Jean PIOTEIX.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité* 28, Rue de Fives, 28